

DEL-2020-104

L'An deux mille vingt, le trente septembre, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 23/09/2020, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes DALL'AGLIO, MERMIER, PARIS, TARAGON.
MM AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CHASSAGNE, COUTIER,
DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, OBERLI,
PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avait donné pouvoir :

M. GILLET.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BOUCHET, DETURCHE.
M. GYSELINCK.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26
Présents : 22
Représenté par mandat : 1

**Objet : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SYANE AUX COMMISSIONS D'APPEL
D'OFFRES DES GROUPEMENTS DE COMMANDES**

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses compétences, et en application de l'article L.2113-6 du Code de la commande publique, le SYANE réalise certaines opérations de travaux en coordination avec d'autres maîtres d'ouvrage (communes, communautés de communes...).

Ces opérations donnent lieu à la signature de conventions de groupements de commandes, en application de l'article L.2113-7 du code de la commande publique, qui permettent d'organiser le déroulement de la procédure de consultation des entreprises, notamment pour les marchés publics de travaux.

L'objectif est de confier les travaux coordonnés à un seul prestataire, et d'obtenir ainsi de meilleures conditions financières.

En pratique, chaque convention de groupement de commandes est approuvée par le Bureau Syndical, lequel désigne également les représentants du SYANE aux Commissions d'Appel d'Offres du groupement (un titulaire et un suppléant).

Ces représentants sont choisis parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offres du SYANE.

Les conventions suivantes n'ayant pas encore donné lieu aux consultations des entreprises, il est nécessaire de désigner les nouveaux représentants du SYANE, qui siègeront aux Commissions d'Appel d'Offres de chaque groupement de commandes :

Date d'approbation initiale par le Bureau Syndical	Commune	Nom de l'opération	Secteur	Titulaire	Suppléant
20/02/2020	DOUSSARD	Route de Marceau	Annecy	Patrice COUTIER	Pascale PARIS
20/02/2020	ANNECY	Rue de la Paix	Annecy	Patrice COUTIER	Vanessa BRUNO

Date d'approbation initiale par le Bureau Syndical	Commune	Nom de l'opération	Secteur	Titulaire	Suppléant
17/10/2019	SAINT-JULIEN EN GENEVOIS	Rue Hector Berlioz	Saint-Julien	Jean-Michel JACQUES	Jean-Pierre JOURNE
11/12/2019	SAINT-JULIEN EN GENEVOIS	Rue Louis Armand	Saint-Julien	Jean-Michel JACQUES	Jean-Pierre JOURNE
20/02/2020	SAINT-JULIEN EN GENEVOIS	Réaménagement du cœur de ville	Saint-Julien	Jean-Michel JACQUES	Jean-Pierre JOURNE

Date d'approbation initiale par le Bureau Syndical	Commune	Nom de l'opération	Secteur	Titulaire	Suppléant
26/03/2019	ALLINGES	Rue du Stade	Thonon	Joseph DEAGE	Noël MATHIAN

Date d'approbation initiale par le Bureau Syndical	Commune	Nom de l'opération	Secteur	Titulaire	Suppléant
05/06/2020	MARNAZ	Rue de Cherinaz	Bonneville	Fernand DESCHAMPS	Christian BOUVARD
05/06/2020	MARNAZ	Rue des Fontaines	Bonneville	Fernand DESCHAMPS	Christian BOUVARD

Les membres du Bureau sont invités :

1. à désigner les membres titulaires appelés à siéger aux Commissions d'appel d'offres des groupements de commandes, ainsi que leurs suppléants.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P. AMOUDRY.

